07 — Faux RIB et facture détournée

Confirmer un changement bancaire hors de l’échange qui l’annonce.



Illustration de formation créée par IA — exemple fictif.

Mise en situation

Paul doit régler 1 250 € à son artisan. Dans la conversation de devis, un nouveau courriel annonce un changement de compte et joint un RIB. La signature et le montant sont exacts. Le message insiste pour payer avant midi. Quand Paul appelle le numéro présent dans ce nouveau courriel, la personne confirme le changement.

Comprendre le piège

Une messagerie peut être compromise et la facture remplacée. Les détails exacts du chantier renforcent l’apparence d’authenticité. Le contact contenu dans le message douteux peut conduire au fraudeur ; une confirmation obtenue par ce même canal ne lève donc pas le doute.

Les signes d’alerte

• Les coordonnées bancaires changent juste avant le règlement.

• Le message exige une exécution urgente.

• Le nom du bénéficiaire ou un avertissement bancaire paraît incohérent.

• Le seul moyen de confirmer figure dans le nouveau message.

07 — Vérifier et réagir

Le réflexe à retenir

Suspendre le virement et joindre l’artisan à son numéro habituel, conservé avant ce courriel. Confirmer l’identité du bénéficiaire et ses coordonnées par ce canal indépendant.

Que faire si j’ai été victime ?

Contacter la banque immédiatement

Indiquer qu’un virement a été fait vers un bénéficiaire frauduleux et demander une tentative de rappel. Le retour des fonds reste incertain.

Prévenir le vrai créancier

Le joindre par ses coordonnées connues pour qu’il vérifie aussi sa messagerie et prévienne d’autres destinataires si nécessaire.

Vérifier les comptes concernés

Si sa propre messagerie a pu être piratée, depuis un appareil de confiance changer le mot de passe, activer la double authentification et faire contrôler les accès et renvois de courrier.

Conserver et déposer plainte

Garder factures, RIB reçu, courriels et référence du virement. Demander une orientation aux services officiels ; ne pas négocier avec l’auteur.

À vous de jouer

Comparer un ancien devis et le nouveau message fictif, sans vrai IBAN. Choisir le numéro à utiliser et rédiger la question de confirmation.

Réponses personnelles : .....

.....

07 — Petit quiz

Une seule réponse par question. Choisir puis expliquer sa décision. Les corrections figurent dans le document séparé « Quiz corrigés » et sur la page de la situation.

1. Un message dans un fil existant est-il forcément fiable ?

A. Oui, le fil l’authentifie.

B. Non, un compte peut être compromis.

C. Oui, avec la signature habituelle.

2. Quel numéro utiliser pour confirmer le nouveau RIB ?

A. Celui du nouveau message.

B. Celui d’un lien de ce message.

C. Le numéro de l’artisan déjà connu.

3. Le virement est déjà exécuté. Que faire en premier ?

A. Alerter la banque et demander un rappel.

B. Attendre la livraison du chantier.

C. Envoyer un second virement.

4. Un avertissement sur le bénéficiaire apparaît. Quelle attitude ?

A. L’ignorer si le courriel est poli.

B. Suspendre pour vérifier indépendamment.

C. Modifier au hasard le nom.

Pour vérifier les repères

Cybermalveillance.gouv.fr — Fraude au virement et faux RIB

17Cyber — Diagnostic et assistance

Sources vérifiées le 12 novembre 2026. Conditions des services à vérifier lors des démarches.